

CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE
(pour les Séminaires et les Institutions d'Enseignement)

ÉDUCUER ENSEMBLE DANS L'ÉCOLE CATHOLIQUE

MISSION PARTAGÉE PAR LES PERSONNES CONSACRÉES ET LES FIDÈLES LAÏCS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. LA COMMUNION DANS LA MISSION ÉDUCATIVE	
L'Église : mystère de communion et de mission	5
Éduquer en communion et à la communion	5
Les personnes consacrées et les fidèles laïcs ensemble dans l'école	6
II. UN PARCOURS DE FORMATION POUR ÉDUCUER ENSEMBLE	
La formation professionnelle	7
La formation théologique et spirituelle	9
<i>La contribution des personnes consacrées à la formation partagée</i>	9
<i>La contribution des laïcs à la formation partagée</i>	10
La formation à l'esprit de communion pour éduquer	10
<i>Témoignage et culture de la communion</i>	11
<i>Communauté éducative et pastorale des vocations</i>	12
III. LA COMMUNION POUR S'OUVRIR AUX AUTRES	
Fondements anthropologiques et théologiques	13
Bâtisseurs d'une communion ouverte	14
CONCLUSION	16

INTRODUCTION

1. L'évolution extrêmement rapide et parfois contradictoire de notre temps suscite, dans le domaine éducatif, des défis qui interpellent le monde de l'école et l'incitent à trouver des réponses adaptées non seulement au niveau des contenus et des méthodes didactiques, mais aussi sur le plan de l'*expérience communautaire* propre à l'action éducative. L'importance de ces défis vient du contexte de *complexité sociale, culturelle et religieuse* dans lequel grandissent en fait les jeunes générations et qui influe d'une manière significative sur ce qu'elles vivent. Il s'agit de phénomènes largement répandus, tels le désintérêt pour les vérités fondamentales de la vie humaine, l'individualisme, le relativisme moral et l'utilitarisme, qui imprègnent surtout les sociétés riches et développées. À ces phénomènes s'ajoutent les mutations structurelles rapides, la mondialisation et

l'application des nouvelles technologies au domaine de l'information, qui ont toujours davantage de répercussions dans la vie quotidienne et dans les parcours de formation. De plus, avec le processus du développement, l'écart entre pays riches et pays pauvres grandit, le phénomène des migrations s'accroît, accentuant la diversité des identités culturelles sur un même territoire national avec les conséquences qui en découlent pour l'intégration. Dans une société à la fois globale et diversifiée, locale et planétaire, ouverte à des modes divers et conflictuels d'interprétation du monde et de la vie, les jeunes sont confrontés à toutes sortes de propositions de valeurs ou contre-valeurs, toujours plus mobilisatrices, mais également toujours moins partagées. À cela s'ajoutent les difficultés venant des problèmes de stabilité familiale, des situations de gêne et de pauvreté, qui créent un sentiment diffus de désarroi sur le plan existentiel et affectif, à un moment délicat de leur croissance et de leur épanouissement, les exposant au péril d'être « secoués et menés à la dérive par tous les courants d'idées » (*Ep* 4, 14).

2. Dans ce contexte, il devient particulièrement urgent d'offrir aux jeunes un parcours de formation scolaire qui ne se réduise pas à l'utilisation individualiste et institutionnelle d'un service qui aurait pour but la seule obtention d'un diplôme. Outre l'apprentissage des connaissances, il est nécessaire que les étudiants fassent l'expérience d'un partage approfondi avec leurs éducateurs. Pour l'heureuse réalisation d'une telle expérience, les éducateurs eux-mêmes doivent être des interlocuteurs accueillants et bien préparés, capables de susciter et d'orienter chez les étudiants le meilleur de leurs énergies, en vue de la recherche de la vérité et du sens de l'existence, en vue d'une réelle construction de la personne et d'une approche positive de la vie, dans l'optique d'une formation intégrale. Du reste « une véritable éducation n'est pas possible [...] sans la lumière de la vérité »¹.

3. Cette perspective interpelle toutes les institutions scolaires, mais encore plus directement l'école catholique, qui prêche constamment attention aux instances de formation de la société, parce que « le problème de l'instruction a toujours été étroitement lié à la mission de l'Église »². À cette mission, l'école catholique participe en tant qu'authentique protagoniste ecclésial d'un service éducatif vivifié par la vérité de l'Évangile. En effet, fidèle à sa vocation, l'école catholique se présente « comme lieu d'éducation intégrale de la personne humaine à travers un projet éducatif clair qui a son fondement dans le Christ »³, projet destiné à opérer une synthèse entre la foi, la culture et la vie.

4. Le projet de l'école catholique est convaincant seulement s'il est réalisé par des personnes profondément motivées, parce que témoins d'une rencontre vivante avec le Christ, car « le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné »⁴. Des personnes qui, par conséquent, se reconnaissent dans l'adhésion *personnelle et communautaire* au Seigneur, choisi comme fondement et référence constante de la relation inter-personnelle et de la collaboration mutuelle entre l'éducateur et celui qui doit être éduqué.

5. La réalisation d'une véritable *communauté éducative* sur la base de valeurs et de projets partagés représente pour l'école catholique une tâche importante à accomplir. En effet, la présence, au sein de la communauté, d'élèves et aussi d'enseignants provenant de contextes culturels et religieux différents, requiert un engagement de discernement et d'accompagnement accru. L'élaboration d'un projet partagé est comme un appel impérieux qui pousse l'école catholique à se

¹ BENOÎT XVI, Discours d'ouverture du congrès ecclésial du diocèse de Rome sur famille et communauté chrétienne (6 juin 2005) : *AAS* 97 (2005), 816.

² JEAN-PAUL II, Allocution à l'UNESCO (2 juin 1980), n. 18 : *AAS* 72 (1980), 747.

³ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'école catholique au seuil du troisième millénaire* (28 décembre 1997), n. 4.

⁴ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes* (7 décembre 1965), n. 22 : *AAS* 58 (1966), 1042.

qualifier comme lieu d'expérience ecclésiale. Sa force de rassemblement et ses capacités de relations découlent d'un ensemble de valeurs et d'une *communio de vie* enracinées dans la même appartenance au Christ et dans la reconnaissance des valeurs évangéliques, prises comme règles éducatives, comme motivations et, en définitive, comme buts du parcours scolaire. Certes, le degré de participation variera en fonction de l'histoire personnelle de chacun, mais cela exige des éducateurs une disponibilité à un engagement de formation et d'autoformation permanentes, en considération du choix de valeurs culturelles et du mode de vie dont la communauté éducative devra témoigner⁵.

6. La Congrégation pour l'Éducation Catholique, après avoir déjà traité en deux documents le thème de l'identité et de la mission dans l'école respectivement du laïc catholique et des personnes consacrées, considère dans le présent document les aspects pastoraux se rapportant à la collaboration entre fidèles laïcs et consacrés⁶ dans la même mission éducative. Dans cette mission, se rencontrent le choix des fidèles laïcs de vivre la tâche éducative « comme une vocation personnelle dans l'Église et pas seulement comme l'exercice d'une profession »⁷ et le choix des personnes consacrées, en tant qu'appelées « à vivre les conseils évangéliques et à porter l'humanisme des béatitudes dans le champ de l'éducation et de l'école »⁸.

7. Ce document se situe dans la continuité des textes précédents de la Congrégation pour l'Éducation Catholique concernant l'éducation et l'école⁹. Il tient clairement compte des diverses situations dans lesquelles se trouvent les institutions scolaires catholiques dans les différentes régions du monde. Il entend attirer l'attention sur trois aspects fondamentaux qui regardent la collaboration entre les fidèles laïcs et les personnes consacrées dans l'école catholique : la communion dans la mission éducative, le chemin nécessaire de formation à la communion pour la mission éducative partagée et, enfin, l'ouverture aux autres comme fruit de la communion.

I. LA COMMUNION DANS LA MISSION ÉDUCATIVE

8. Tout être humain est appelé à la communion en vertu de sa nature créée à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. *Gn* 1, 26-27). C'est pourquoi, dans la perspective de l'anthropologie biblique, l'homme n'est pas un individu isolé, mais une *personne* : un être essentiellement relationnel. La communion à laquelle l'homme est appelé implique toujours une double dimension, à savoir une dimension verticale (communion avec Dieu) et une dimension horizontale (communion entre les hommes). Il est essentiel de reconnaître la communion comme don de Dieu, comme fruit de l'initiative divine accomplie dans le mystère pascal¹⁰.

L'Église : mystère de communion et de mission

⁵ Cf. SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'école catholique* (19 mars 1977), n. 32.

⁶ Dans le présent document on se réfère aux prêtres, religieux, religieuses et aux personnes qui, sous diverses formes de consécration, choisissent de suivre le Christ pour se consacrer à Lui avec un cœur sans partage (Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata* [25 mars 1996], nn. 1-12 : *AAS* 88 (1996), 377-385).

⁷ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école* (15 octobre 1982), n. 37.

⁸ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école*, n. 6 ; Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, n. 96 : *AAS* 88 (1996), 471-472.

⁹ *L'école catholique* (19 mars 1977) ; *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école* (15 octobre 1982) ; *Orientations éducatives sur l'amour humain. Traits d'éducation sexuelle* (1^{er} novembre 1983) ; *Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique* (7 avril 1988) ; *L'école catholique au seuil du troisième millénaire* (28 décembre 1997) ; *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école. Réflexions et orientations* (28 octobre 2002). On peut trouver ces textes sur le site www.vatican.va.

¹⁰ Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre aux Évêques de l'Église Catholique *Communio Notio* (28 mai 1992), n. 3b : *AAS* 85 (1993), 836.

9. Le projet initial de Dieu a été compromis par le péché qui a blessé toute relation : entre l'homme et Dieu, entre l'homme et l'homme. Pourtant, Dieu n'a pas abandonné l'homme dans sa solitude et, à la plénitude des temps, il a envoyé son Fils, Jésus-Christ, comme Sauveur¹¹, afin que l'homme puisse retrouver, dans l'Esprit, la pleine communion avec le Père. À son tour, la communion avec la Trinité, rendue possible par la rencontre avec le Christ, unit les hommes entre eux.

10. Quand les chrétiens parlent de *communio*, ils se réfèrent au mystère éternel, révélé dans le Christ, de la communion d'amour qui est la vie même du Dieu-Trinité. Dans le même temps, on dit aussi que le chrétien est coparticipant de cette communion dans le corps du Christ qui est l'Église (cf. *Ph* 1, 7 ; *Ap* 1, 9). La communion est, par conséquent, « essence » de l'Église, fondement et source de sa mission d'être dans le monde « la maison et l'école de la communion »¹², pour conduire tous les hommes et toutes les femmes à entrer toujours plus profondément dans le mystère de la communion trinitaire et, tous ensemble, à étendre et renforcer les relations à l'intérieur de la communauté humaine. En ce sens, « l'Église est comme une famille humaine, mais elle est aussi, en même temps, la grande famille de Dieu, par laquelle Il forme un espace de communion et d'unité dans tous les continents, dans toutes les cultures et dans toutes les nations »¹³.

11. Il en résulte donc que dans l'Église, sous son aspect d'*icône de l'amour incarné de Dieu*, « la communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission : la communion est missionnaire et la mission est pour la communion »¹⁴.

Éduquer en communion et à la communion

12. L'éducation, précisément parce qu'elle tend à rendre l'homme plus homme, ne peut se réaliser authentiquement que dans un contexte relationnel et communautaire. Ce n'est pas un hasard si, à l'origine, le premier milieu éducatif est constitué par cette communauté naturelle qu'est la famille¹⁵. L'école, à son tour, se situe aux côtés de la famille comme lieu éducatif communautaire, voulu et organisé. Elle en soutient la tâche éducative dans une logique de subsidiarité.

13. L'école catholique, qui se caractérise principalement comme communauté éducative, se présente comme école *de la personne et des personnes*. En effet, elle vise à former la *personne dans l'unité intégrale de son être*, intervenant avec les moyens de l'enseignement et de l'apprentissage là où se forment « les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie »¹⁶. Mais surtout en l'impliquant dans la dynamique des relations interpersonnelles qui constituent la communauté scolaire et en sont la sève vivifiante.

14. D'autre part, cette communauté, en raison de son identité et de sa base ecclésiale, doit aspirer à se constituer en communauté chrétienne, c'est-à-dire en communauté de foi, capable de créer des rapports de communion, éducatifs en eux-mêmes et toujours plus profonds. Et c'est justement la présence et la vie d'une communauté éducative, dans laquelle tous les membres

¹¹ Cf. MISSEL ROMAIN, Prière Eucharistique IV.

¹² JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), n. 43 : AAS 93 (2001), 297.

¹³ BENOÎT XVI, Homélie de la veillée de prière à Marienfeld (20 août 2005) : AAS 97 (2005), 886.

¹⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 32 : AAS 81 (1989), 451-452.

¹⁵ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis* (28 octobre 1965), n. 3 : AAS 58 (1966), 731 ; C.I.C., cann. 793 et 1136.

¹⁶ PAUL VI, Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 19 : AAS 68 (1976), 18.

participent à une communion fraternelle, nourrie de la relation vivante avec le Christ et l'Église, qui fait de l'école catholique le cadre d'une expérience authentiquement ecclésiale.

Les personnes consacrées et les fidèles laïcs ensemble dans l'école

15. « Ces dernières années, la doctrine de l'Église comme communion a permis notamment de mieux comprendre que ses diverses composantes peuvent et doivent unir leurs forces, dans un esprit de collaboration et d'échange des dons, pour participer plus efficacement à la mission ecclésiale. Cela contribue à donner une image plus juste et plus complète de l'Église, et surtout à rendre plus vigoureuse la réponse aux grands défis de notre temps, grâce à l'apport concerté des divers dons »¹⁷. Dans ce contexte ecclésial, la mission de l'école catholique, accomplie par une communauté constituée de personnes consacrées et de fidèles laïcs, prend une signification toute particulière et manifeste une richesse qu'il convient de savoir reconnaître et mettre en valeur. Cette mission exige, de la part de tous les membres de la communauté éducative, la prise de conscience qu'il revient aux éducateurs, comme personnes et comme communauté, d'assumer la responsabilité, à laquelle on ne peut renoncer, de produire la marque originale d'un style chrétien. Cela requiert de leur part d'être des témoins de Jésus-Christ et de manifester que la vie chrétienne est porteuse de lumière et de sens pour tous. De même que la personne consacrée est appelée à témoigner de sa vocation particulière à la vie de communion dans l'amour¹⁸, pour être dans la communauté scolaire signe, mémoire et annonce prophétique des valeurs de l'Évangile¹⁹, de même est-il demandé à l'éducateur laïc d'exercer « sa mission dans l'Église en vivant par la foi sa vocation séculière dans la structure communautaire de l'école »²⁰.

16. Ce qui rend vraiment efficace ce témoignage, c'est la promotion, à l'intérieur même de la communauté éducative de l'école catholique, de cette *spiritualité de la communion* qui a été désignée comme la grande perspective largement ouverte à l'Église du troisième millénaire. Une spiritualité de la communion, cela veut dire « la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme "l'un des nôtres" »²¹; cela signifie aussi « la capacité de la communauté chrétienne de donner une place à tous les dons de l'Esprit »²² dans une relation de réciprocité entre les différentes vocations ecclésiales. Dans cette expression particulière de l'Église qu'est l'école catholique, la spiritualité de la communion doit devenir la respiration de la communauté éducative, le critère pour la pleine valorisation ecclésiale de ses composantes et le point de référence essentiel pour la mise en œuvre d'une mission authentiquement partagée.

17. Ainsi, dans les écoles catholiques nées à l'initiative des familles religieuses, des diocèses, des paroisses ou des fidèles, et où se signale aujourd'hui la présence de mouvements ecclésiaux, cette spiritualité de communion devra se traduire par un comportement de grande fraternité évangélique entre les personnes qui se reconnaissent respectivement dans les charismes des Instituts de vie consacrée, dans ceux des mouvements ou des communautés nouvelles, et chez les autres fidèles qui travaillent dans l'école. De cette manière, la communauté éducative fait place aux dons de l'Esprit et reconnaît ces diversités comme une richesse. Une authentique maturité ecclésiale, alimentée par la rencontre du Christ dans les sacrements, permettra de donner « que ce soit par les

¹⁷ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, n. 54 : AAS 88 (1996), 426-427. Pour la collaboration entre les fidèles laïcs et les personnes consacrées voir aussi les nn. 54-56 : AAS 88 (1996), 426-429.

¹⁸ Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Repartic du Christ* (14 juin 2002), n. 28.

¹⁹ Cf. CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école*, n. 20.

²⁰ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école*, n. 24.

²¹ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 43 : AAS 93 (2001), 297.

²² *Ibid.*, n. 46 : 299.

formes plus traditionnelles ou par celles plus nouvelles des mouvements ecclésiaux [...] une vivacité qui est un don de Dieu »²³ à toute la communauté scolaire et au parcours éducatif lui-même.

18. Les associations catholiques catégorielles constituent une autre instance de « communion », une aide apportée à la mission éducative et elles sont un espace de dialogue entre les familles, les institutions du territoire et l'école. Ces associations, par leurs articulations au niveau local, national et international, sont une richesse qui apporte une contribution particulièrement féconde au monde éducatif sur le plan des motivations et du professionnalisme. De nombreuses associations réunissent des enseignants et des responsables présents tant dans l'école catholique que dans d'autres réalités scolaires. Grâce au pluralisme des appartenances, elles peuvent remplir un rôle important dans le dialogue et la coopération entre des institutions diverses, mais ayant en commun la même visée éducative. Ces réalités associatives sont appelées à tenir compte du changement des situations, adaptant ainsi leur structure et leur mode d'agir, pour continuer à être une présence efficace et incisive dans le secteur éducatif. Elles doivent également intensifier leur collaboration réciproque, surtout pour garantir la réalisation des objectifs communs, dans le plein respect de la valeur et de la spécificité de chaque association.

19. Il est, en outre, d'une importance fondamentale que le service assuré par les associations se fasse sous l'impulsion d'une entière participation à l'activité pastorale de l'Église. C'est aux Conférences Épiscopales et à leurs organismes continentaux qu'est confiée la tâche de promouvoir et de valoriser les spécificités de chaque association, en favorisant et en encourageant un travail plus coordonné dans le secteur scolaire.

II. UN PARCOURS DE FORMATION POUR ÉDQUER ENSEMBLE

20. Éduquer les jeunes générations à la communion et dans la communion, dans l'école catholique, est une tâche sérieuse qui ne s'improvise pas. Elle doit être préparée et soutenue grâce à un projet de formation initiale et continue, capable d'accueillir les défis éducatifs du moment présent et de fournir les instruments les plus efficaces pour pouvoir les affronter, dans la ligne de la mission partagée. Ceci implique chez les éducateurs une disponibilité à l'apprentissage et au développement des connaissances, au renouvellement et à la mise à jour des méthodes d'enseignement, mais aussi à la formation spirituelle, religieuse et au partage. Dans le contexte actuel, ceci est particulièrement requis pour répondre aux demandes qui viennent d'un monde en évolution continue et rapide, dans lequel il devient toujours plus difficile d'éduquer.

La formation professionnelle

21. Une des conditions fondamentales requises de l'éducateur de l'école catholique est la possession d'une solide formation professionnelle. La mauvaise qualité de l'enseignement, due à l'insuffisante préparation professionnelle ou à l'inadaptation des méthodes pédagogiques, se répercute inévitablement au détriment de l'efficacité de la formation intégrale de l'élève et du témoignage culturel que doit offrir l'éducateur.

22. La formation professionnelle de l'éducateur implique non seulement un vaste éventail de compétences culturelles, psychologiques et pédagogiques, caractérisées par l'autonomie, la capacité de faire des projets et de les évaluer, la créativité, l'ouverture à l'innovation, l'aptitude à la remise à jour, à la recherche et à l'expérimentation, mais elle exige aussi la capacité de faire la synthèse entre compétences professionnelles et motivations éducatives, avec une attention particulière à la disposition aux relations humaines demandée aujourd'hui par l'exercice toujours plus collégial du

²³ *Ibid.*, n. 46 : 300.

métier d'enseignant. Du reste, dans les attentes des élèves et des familles, l'éducateur est perçu et désiré comme un interlocuteur accueillant et préparé, capable de motiver les jeunes pour une formation complète, de susciter et orienter le meilleur de leurs énergies en vue d'une réelle construction de la personne et d'une approche positive de la vie, d'être un témoin sérieux et crédible de la responsabilité et de l'espérance dont l'école est débitrice envers la société.

23. La transformation continuelle et accélérée, qui affecte l'homme et la société de notre temps dans tous les domaines, entraîne le vieillissement rapide des connaissances acquises et exige de nouvelles aptitudes et de nouvelles méthodes. Il est demandé à l'éducateur une constante remise à jour par rapport aux contenus des matières qu'il enseigne et aux méthodes pédagogiques qu'il utilise. La vocation d'éducateur exige une capacité prompte et constante de renouvellement et d'adaptation. C'est pourquoi, il ne suffit pas seulement d'atteindre au début un bon niveau de préparation, mais il faut le maintenir et l'élever, en un parcours de formation permanente. De plus, la formation permanente, par la variété des aspects qu'elle embrasse, exige une constante recherche personnelle et communautaire de ses formes de réalisation, ainsi qu'un parcours de formation partagé et alimenté par l'échange et le débat entre éducateurs consacrés et fidèles laïcs de l'école catholique.

24. La seule préoccupation de la mise à jour professionnelle au sens étroit n'est pas suffisante. La synthèse entre foi, culture et vie, que les éducateurs de l'école catholique sont appelés à réaliser, s'opère, en effet, « par l'assimilation, à la lumière du message évangélique, du savoir humain contenu dans les diverses disciplines, et par l'acquisition des vertus qui caractérisent le chrétien »²⁴. Cela exige des éducateurs catholiques le mûrissement d'une sensibilité particulière à l'égard de la personne à éduquer pour savoir répondre non seulement à la demande de croissance en connaissance et en compétence, mais aussi au besoin de grandir en humanité. Ceci requiert des éducateurs qu'ils se consacrent « à autrui avec des attentions qui leur viennent du cœur, de manière à ce qu'autrui puisse éprouver leur richesse d'humanité »²⁵.

25. Pour cela, il est nécessaire pour les éducateurs catholiques « d'avoir aussi et surtout une "formation du cœur" : il convient de les conduire à la rencontre avec Dieu dans le Christ, qui suscite en eux l'amour et qui ouvre leur esprit à autrui », en sorte que leur tâche éducative soit « une conséquence découlant de leur foi qui devient agissante dans l'amour (cf. *Ga* 5, 6) »²⁶. En effet, même « le soin d'instruire est amour » (*Sg* 6, 17). C'est seulement ainsi qu'ils pourront faire de leur enseignement une école de foi, autrement dit une transmission de l'Évangile, comme cela est requis par le projet éducatif de l'école catholique.

La formation théologique et spirituelle

26. La transmission du message chrétien par l'enseignement implique la maîtrise des connaissances des vérités de la foi et des principes de la vie spirituelle, qui requièrent un continuel perfectionnement. Pour cela, il est nécessaire que les éducateurs de l'école catholique, consacrés et laïcs, suivent un parcours approprié de formation théologique²⁷. Ceci aide à mieux articuler l'intelligence de la foi avec la tâche professionnelle et l'agir chrétien. Avec la formation théologique il est nécessaire que les éducateurs cultivent aussi leur formation spirituelle pour faire grandir la relation avec le Christ-Jésus et se configurer à lui qui est le Maître. En ce sens, le parcours de formation, tant pour les laïcs que pour les personnes consacrées, doit s'intégrer dans le parcours de construction de la personne vers une conformité au Christ toujours plus grande (cf. *Rm*

²⁴ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'école catholique*, n. 37.

²⁵ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est* (25 décembre 2005), n. 31 : *AAS* 98 (2006), 244.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Cf. SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école*, n. 60.

8, 29) et de la communauté éducative autour du Christ Maître. Du reste, l'école catholique est consciente que la communauté qu'elle constitue doit s'alimenter continuellement et se confronter aux sources d'où vient sa raison d'être : la parole salvifique de Dieu dans la Sainte Écriture, dans la Tradition, surtout liturgique et sacramentelle, éclairées par le Magistère de l'Église²⁸.

La contribution des personnes consacrées à la formation partagée

27. Par la profession des conseils évangéliques, les personnes consacrées montrent qu'elles vivent de Dieu et pour Dieu, devenant un témoignage concret de l'amour trinitaire, pour que les hommes puissent percevoir l'attrait de la beauté divine. Ainsi la première contribution originale à la mission partagée est la radicalité évangélique de la vie des personnes consacrées. En raison de leur formation à la vie consacrée, elles possèdent une préparation théologico-spirituelle qui, centrée sur le mystère du Christ vivant dans l'Église, a besoin de progresser constamment, en union avec l'Église qui chemine, dans l'histoire, vers « la vérité tout entière » (Jn 16, 13). Toujours dans cette dynamique typiquement ecclésiale, les personnes consacrées sont invitées à partager les fruits de leur formation avec les laïcs, surtout avec ceux qui se sentent appelés « à vivre des aspects et des moments spécifiques de la spiritualité et de la mission de l'Institut »²⁹. De cette manière, les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique engagés dans l'éducation réussiront à assurer l'indispensable ouverture à l'Église et à conserver vivant l'esprit des fondatrices et des fondateurs, renouvelant par-dessus tout un aspect particulièrement précieux de la tradition de l'école catholique. Dès l'origine, en effet, les fondatrices et les fondateurs ont donné une attention particulière à la *formation des formateurs* et ils ont souvent consacré à celle-ci leurs meilleures énergies. Cette formation, aujourd'hui comme jadis, cherche non seulement à consolider les compétences professionnelles, mais surtout à mettre en relief la dimension vocationnelle de la profession d'enseignant, en favorisant le mûrissement d'un état d'esprit inspiré par les valeurs évangéliques, selon les traits spécifiques de la mission de l'Institut. Pour cette raison « il est très profitable d'établir des programmes de formation, comportant des cycles d'étude et de réflexion priante sur le fondateur, le charisme et les constitutions »³⁰.

28. En de nombreux instituts religieux, le partage de la mission éducative avec les laïcs existe depuis longtemps, ce partage étant né avec la communauté religieuse présente dans l'école. Le développement des « familles spirituelles », des groupes de « laïcs associés » ou d'autres formes qui permettent aux fidèles laïcs de puiser leur fécondité spirituelle et apostolique au charisme d'origine, apparaît comme un élément positif et plein d'espérance pour l'avenir de la mission éducative catholique.

29. Il est quasi superflu d'observer que, dans la perspective de l'Église-communion, ces programmes de formation au partage de la mission et de la vie avec les laïcs, à la lumière du charisme propre, sont pensés et réalisés également là où les vocations à la vie consacrée sont nombreuses.

La contribution des laïcs à la formation partagée

30. Les laïcs aussi, alors qu'ils sont invités à approfondir leur vocation d'éducateurs dans l'école catholique, en communion avec les consacrés, sont appelés à donner au parcours de formation commun la contribution originale et irremplaçable de leur pleine appartenance ecclésiale. Cela comporte, avant tout, qu'ils découvrent et vivent dans leur « vie laïque [...] leur vocation spécifique

²⁸ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum* (18 novembre 1965), n. 10 : *AAS* 58 (1966), 822.

²⁹ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Repertir du Christ*, n. 31.

³⁰ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *La vie fraternelle en communauté* (2 février 1994), n. 45.

"admirable" à l'intérieur de l'Église »³¹ : la vocation à « chercher le règne de Dieu à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu »³². En tant qu'éducateurs, ils sont appelés à vivre « par la foi leur vocation séculière dans la structure communautaire de l'école, avec la plus grande qualité professionnelle possible et avec un projet apostolique inspiré de cette foi dans la formation intégrale de l'homme »³³.

31. Il est utile de souligner que la contribution particulière que les éducateurs laïcs peuvent apporter au parcours de formation découle précisément de leur caractère séculier, qui les rend particulièrement capable de percevoir « les signes des temps »³⁴. Vivant, en effet, leur foi dans les conditions ordinaires de la famille et de la société, ils peuvent aider toute la communauté éducative à distinguer avec plus de précision les valeurs évangéliques et les contre-valeurs que ces signes contiennent.

32. Par le mûrissement progressif de leur vocation ecclésiale, les laïcs sont rendus toujours plus conscients de participer à la mission éducatrice de l'Église. En même temps, ils sont encouragés à jouer un rôle actif dans l'animation spirituelle de la communauté qu'ils construisent avec les personnes consacrées. « La communion et la réciprocité dans l'Église ne sont jamais à sens unique »³⁵. Si, en effet, en d'autres temps ce sont surtout les prêtres et les religieux qui ont nourri spirituellement les laïcs et les ont dirigés, aujourd'hui, il peut arriver que ce soient « les fidèles laïcs eux-mêmes qui peuvent et doivent aider les prêtres et les religieux dans leur cheminement spirituel et pastoral »³⁶.

33. Dans la perspective de la formation, les fidèles laïcs et les personnes consacrées, partageant la vie de prière et, selon les formes appropriées, la vie de communauté, nourriront leur réflexion, le sens de la fraternité et du don généreux de soi. Sur ce commun cheminement de formation catéchétique, théologique et spirituel, nous pouvons voir le visage d'une Église, qui présente celui du Christ, priant, écoutant, apprenant, enseignant dans la communion fraternelle.

La formation à l'esprit de communion pour éduquer

34. Par sa nature même, l'école catholique requiert la présence et l'implication d'éducateurs qui soient non seulement formés culturellement et spirituellement, mais animés aussi par la volonté de faire grandir leur engagement éducatif communautaire dans un authentique esprit de communion ecclésiale.

35. Les éducateurs sont appelés, grâce également au parcours de formation, à construire leurs relations, tant sur le plan professionnel que personnel et spirituel, selon l'esprit de communion. Ceci comporte, pour chacun, l'engagement à des attitudes de disponibilité, d'accueil et d'échange profond, de convivialité et de vie fraternelle à l'intérieur de la communauté éducative elle-même. La parabole des talents (Mt 25, 14-30) peut aider à comprendre comment chacun est appelé à faire fructifier ses dons personnels et à accueillir les richesses des autres dans la mission éducative partagée.

³¹ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école*, n. 7.

³² CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* (21 novembre 1964), n. 31 : AAS 57 (1965), 37.

³³ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Le laïc catholique témoin de la foi dans l'école*, n. 24.

³⁴ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 4 : AAS 58 (1966), 1027.

³⁵ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Repartir du Christ*, n. 31.

³⁶ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, n. 61 : AAS 81 (1989), 514.

36. Du reste, la mission partagée est enrichie par les différences dont sont porteuses les personnes consacrées et les laïcs, là où convergent dans l'unité les expressions de divers charismes. Ces charismes ne sont pas autre chose que les différents dons par lesquels le même Esprit enrichit l'Église et le monde³⁷. Dans l'école catholique, par conséquent, « la complémentarité des vocations, en évitant aussi bien l'opposition que l'uniformisation, est une perspective particulièrement féconde pour enrichir la dimension ecclésiale de la communauté éducative. Dans cette communauté, les diverses vocations [...] sont des chemins différents, mais complémentaires, qui contribuent à la pleine réalisation du charisme des charismes : la charité »³⁸.

37. Articulée sur la diversité des personnes et des vocations, mais vivifiée par le même esprit de communion, la communauté éducative de l'école catholique vise à créer des rapports de communion, par eux-mêmes éducatifs, toujours plus profonds. Et, précisément en cela, elle « exprime la variété et la beauté des diverses vocations, ainsi que leur fécondité, sur le plan éducatif et pédagogique, pour la vie de l'institution scolaire »³⁹.

Témoignage et culture de la communion

38. Cette fécondité s'exprime, avant tout, dans le témoignage même offert par la communauté éducative. Dans l'école, assurément, l'éducation se déploie de manière achevée par l'enseignement, qui est le véhicule grâce auquel se communiquent idées et convictions ; en ce sens, « la parole est la voie royale de l'éducation des esprits »⁴⁰. Ceci ne supprime pas le fait, pourtant, que l'éducation se réalise également dans d'autres situations de la vie scolaire. Ainsi, comme toute personne qui vit et travaille dans un cadre scolaire, les enseignants éduquent, ou peuvent aussi contre-éduquer, par leur comportement en paroles ou en actes. « Au centre de l'oeuvre éducative, et en particulier dans l'éducation à la foi, qui est le sommet de la formation de la personne et son horizon le plus adapté, se trouve de manière concrète la figure du témoin »⁴¹. « Cela exige, plus que jamais, que le témoignage, nourri par la prière, constitue le cadre de toute école catholique. Les enseignants, en tant que témoins, répondent de l'espérance qui nourrit leur vie (cf. 1 P 3, 15) en vivant la vérité qu'ils proposent à leurs élèves, toujours en référence à celui qu'ils ont rencontré et dont ils ont éprouvé avec joie la bonté certaine. C'est pourquoi, avec saint Augustin, ils disent: "Nous qui parlons et vous qui écoutez nous nous reconnaissons comme disciples d'un même enseignant" (*Sermons*, 23, 2). »⁴². Dans la communauté éducative, par conséquent, le style de vie a une grande influence, surtout si les personnes consacrées et les laïcs travaillent ensemble, partageant pleinement l'engagement à construire, dans l'école, « une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité »⁴³. Ceci requiert de chacun qu'il apporte le don spécifique de sa propre vocation pour construire une famille guidée par la charité et l'esprit des béatitudes.

39. Donnant un témoignage de communion, la communauté éducative catholique est en mesure de *former à la communion*. Celle-ci, comme don qui vient d'en-haut, anime le projet de formation à la vie en commun et à l'accueil. Non seulement elle cultive chez les élèves les valeurs culturelles qui découlent de la vision chrétienne de la réalité, mais elle engage chacun d'eux à la vie de la communauté, où les valeurs sont communiquées par les rapports interpersonnels authentiques entre

³⁷ Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *La vie fraternelle en communauté* (2 février 1994), n. 45.

³⁸ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école*, n. 21.

³⁹ *Ibid.*, n. 43.

⁴⁰ BENOÎT XVI, Discours aux représentants de plusieurs communautés musulmanes (20 août 2005) : *AAS* 97 (2005), 918.

⁴¹ BENOÎT XVI, Discours d'ouverture du congrès ecclésial du diocèse de Rome sur famille et communauté chrétienne (6 juin 2005) : *AAS* 97 (2005), 815.

⁴² BENOÎT XVI, Discours aux Évêques de l'Ontario, Canada, à l'occasion de leur visite *ad limina Apostolorum* (8 septembre 2006) : *L'Osservatore Romano* (9 septembre 2006), 9.

⁴³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum educationis*, n. 8 : *AAS* 58 (1966), 734.

les divers membres qui la composent et par l'adhésion individuelle et communautaire à ces valeurs. De cette manière, la vie de communion de la communauté éducative prend valeur de principe éducatif, de paradigme qui oriente son action de formation, comme service pour la réalisation d'une culture de la communion. C'est pourquoi la communauté scolaire catholique, par les instruments que sont l'enseignement et l'apprentissage, « ne transmet pas la culture comme un moyen de puissance et de domination, mais comme un moyen de communion et d'écoute de la voix des hommes, des événements, des choses »⁴⁴. Ce principe informe toute activité scolaire, la pédagogie, mais aussi toutes les activités extra-scolaires telles que le sport, le théâtre et l'engagement dans le social, activités qui favorisent l'apport créatif des élèves et leur socialisation.

Communauté éducative et pastorale des vocations

40. La mission partagée vécue par une communauté éducative de laïcs et de consacrés, où chacun a une vive conscience de sa vocation propre, fait de l'école catholique un lieu pédagogique favorable à la *pastorale des vocations*. Par sa composition même, en effet, la communauté éducative de l'école catholique met en relief la diversité et la complémentarité des vocations dans l'Église⁴⁵, dont elle est elle-même l'expression. En ce sens, la dynamique communautaire de l'expérience de la formation devient l'horizon dans lequel le jeune peut expérimenter ce que signifie être membre de la plus grande communauté qu'est l'Église. Et faire l'expérience de l'Église signifie rencontrer personnellement le Christ vivant en elle. Et « c'est seulement dans la mesure où il fait une expérience personnelle du Christ que le jeune peut comprendre en vérité sa volonté, et donc sa propre vocation »⁴⁶. En ce sens, l'école catholique se sent engagée à conduire les élèves dans la connaissance d'eux-mêmes, de leurs aptitudes et de leurs ressources intérieures, pour les éduquer à vivre leur vie avec le sens de la responsabilité, comme une réponse quotidienne à l'appel de Dieu. Ce faisant, l'école catholique accompagne les élèves à faire des choix de vie conscients : répondre à la vocation au sacerdoce ou à une consécration particulière, réaliser sa vocation chrétienne dans la vie familiale, professionnelle et sociale.

41. En effet, le dialogue quotidien comme l'échange avec les éducateurs, laïcs et personnes consacrées, qui offrent un témoignage joyeux de leur propre appel, orientera avec plus de facilité le jeune en formation à considérer sa vie comme une vocation, comme un chemin à vivre ensemble, accueillant les signes par lesquels Dieu conduit à la plénitude de l'existence. D'une manière semblable, il leur fera comprendre la nécessité de savoir écouter, intérioriser les valeurs, apprendre à assumer les tâches et à faire des choix de vie.

42. De cette manière, l'expérience de formation de l'école catholique constitue un frein puissant à l'influence d'une mentalité diffuse qui conduit, surtout les plus jeunes, « à considérer sa propre vie comme un ensemble de sensations à expérimenter et non comme une œuvre à accomplir »⁴⁷. Et, en même temps, elle contribue à « former des personnalités suffisamment autonomes et responsables pour résister au relativisme débilisant et pour mettre leur vie en accord avec les exigences du baptême »⁴⁸.

III. LA COMMUNION POUR S'OUVRIER AUX AUTRES

43. La communion vécue par les éducateurs de l'école catholique contribue à faire en sorte que l'ensemble du cadre éducatif soit le lieu d'une communion ouverte à la réalité extérieure et non

⁴⁴ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'école catholique*, n. 56.

⁴⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, n. 20 : *AAS* 81 (1989), 425.

⁴⁶ BENOÎT XVI, Discours aux séminaristes (19 août 2005) : *AAS* 97 (2005), 880.

⁴⁷ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Centesimus annus* (1^{er} mai 1991), n. 39 : *AAS* 83 (1991), 842.

⁴⁸ SACRÉE CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *L'école catholique*, n. 12.

repliée sur elle-même. *Éduquer en communion* et à *la communion* signifie orienter les élèves à grandir authentiquement comme personnes, « capables de s'ouvrir progressivement à la réalité et de se faire une conception de vie déterminée »⁴⁹, qui les aide à élargir leur regard et leur cœur au monde qui les entoure, par une capacité de lecture critique, un sens de la co-responsabilité et la volonté d'un engagement constructif. Deux ordres de motivations, anthropologiques et théologiques, fondent cette ouverture sur le monde.

Fondements anthropologiques et théologiques

44. L'être humain, en tant que personne, est une unité de l'âme et du corps qui se réalise dynamiquement grâce à l'ouverture à l'autre. *L'être-avec* et *l'être-pour les autres*, qui se réalise dans l'amour, est constitutif de la personne humaine. C'est précisément l'amour qui pousse la personne à développer progressivement le réseau de ses relations au-delà de la sphère de la vie privée et des affections familiales, jusqu'à s'ouvrir à l'universel et à embrasser – au moins comme désir – l'humanité tout entière. Et, dans ce même élan, il y a une forte exigence de formation : l'exigence d'apprendre à lire l'inter-dépendance d'un monde qui est toujours plus assailli par les mêmes problèmes de caractère global, comme un signal éthique fort pour l'homme de notre temps, comme un appel à sortir de cette vision de l'homme qui tend à concevoir chacun comme un individu isolé. Il s'agit de l'exigence de former l'homme comme personne : un sujet qui, dans l'amour, construit sa propre identité historique, culturelle, spirituelle, religieuse, la mettant en dialogue avec d'autres personnes, dans une dynamique de dons réciproquement offerts et reçus. Dans le contexte de la mondialisation, il convient de former des sujets capables de respecter l'identité, la culture, l'histoire, la religion et surtout les souffrances et les besoins des autres, dans la conscience que « tous, nous sommes vraiment responsables de tous »⁵⁰.

45. Cette exigence revêt une autre importance et une autre urgence, dans la perspective de la *foi* catholique, vécue dans la *charité* de la *communio* ecclésiale. Dans l'Église, en effet, lieu de communion à l'image de l'amour trinitaire, « vit la dynamique de l'amour suscité par l'Esprit du Christ »⁵¹. L'Esprit agit comme « puissance intérieure » qui harmonise le cœur des croyants avec le cœur du Christ et « transforme le cœur de la Communauté ecclésiale, afin qu'elle soit, dans le monde, témoin de l'amour du Père »⁵². C'est pourquoi, « à partir de la communion intra-ecclésiale, la charité s'ouvre par nature au service universel, nous lançant *dans l'engagement d'un amour actif et concret envers tout être humain* »⁵³. En ce sens, l'Église n'est pas sa propre fin, elle existe pour montrer Dieu au monde ; elle existe pour les autres.

46. De la même manière, en tant que sujet ecclésial, l'école catholique se présente comme un levain chrétien dans le monde : l'élève y apprend à dépasser l'individualisme et à découvrir, à la lumière de la foi, qu'il est appelé à vivre de manière responsable une vocation particulière à l'amitié avec le Christ et en solidarité avec les autres hommes. En définitive, l'école est appelée à être témoignage vivant de l'amour de Dieu parmi les hommes. Par ailleurs, elle peut devenir un moyen grâce auquel il est possible de discerner, à la lumière de l'Évangile, ce qu'il y a de positif dans le monde, ce qu'il convient de transformer, mais aussi les injustices qu'il faut vaincre. De même, l'accueil vigilant des contributions du monde dans la vie de l'école nourrit et favorise une communion ouverte, en particulier dans certains domaines éducatifs, comme l'éducation à la paix, au vivre ensemble, à la justice et à la fraternité.

Bâtisseurs d'une communion ouverte

⁴⁹ *Ibid.*, n. 31.

⁵⁰ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 38 : AAS 80 (1988), 566.

⁵¹ BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 28b : AAS 98 (2006), 240.

⁵² *Ibid.*, n. 19 : 233.

⁵³ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 49 : AAS 93 (2001), 302.

47. Le partage de la même mission éducative dans la diversité des personnes, des vocations et des états de vie est certainement un point fort de l'école catholique dans sa participation à la dynamique missionnaire de l'Église, à l'ouverture au monde de la communion ecclésiale. Dans cette optique, un premier apport appréciable vient de la communion entre laïcs et personnes consacrées dans l'école.

Les laïcs qui, en raison de leurs relations familiales et sociales, vivent immergés dans le monde, peuvent favoriser l'ouverture de la communauté éducative à un rapport constructif avec les institutions culturelles, civiles et politiques, avec les diverses associations sociales – des plus informelles aux plus organisées – présentes sur le terrain. L'école catholique assure aussi sa présence sur le terrain par la collaboration active avec les autres institutions éducatives, en premier lieu avec les centres catholiques d'études supérieures, avec lesquels elle partage un lien ecclésial spécial, avec les organismes locaux et les diverses structures sociales. Dans ce cadre, fidèle à sa propre inspiration, elle contribue à construire un réseau de relations qui aide les élèves à mûrir un sentiment d'appartenance et qui aide la société elle-même à grandir et à se développer de manière solidaire.

De même, les personnes consacrées participent, comme « signe authentique du Christ dans le monde »⁵⁴, à cette ouverture vers l'extérieur pour partager les biens dont elles sont porteuses. Il leur revient, en particulier, de montrer que la consécration religieuse peut dire beaucoup à chaque culture, en tant qu'elle aide à révéler la vérité de l'être humain. Leur témoignage de vie évangélique doit faire apparaître que « la sainteté est la proposition de l'humanisation la plus haute de l'homme et de l'histoire : c'est un projet que *chacun* sur cette terre peut faire sien »⁵⁵.

48. Un autre pilier de la *communio ouverte* est constitué par la relation entre l'école catholique et les familles qui l'ont choisie pour l'éducation de leurs enfants. Cette relation se veut pleine participation des parents à la vie de la communauté éducative, non seulement en raison de leur responsabilité première dans l'éducation de leurs enfants, mais aussi en vertu du partage de l'identité et du projet qui caractérisent l'école catholique et qu'ils doivent connaître et partager, avec une disponibilité intérieure. Dans ce but, la communauté éducative trouve un lieu décisif de collaboration entre école et famille dans le *projet éducatif*, qu'il conviendra de faire connaître et de mettre en œuvre dans un esprit de communion, avec la contribution de tous, en distinguant les responsabilités, les rôles et les compétences. Aux parents, d'une manière particulière, il revient d'enrichir la communion autour de ce projet, en rendant vivant et explicite le climat familial qui doit caractériser la communauté éducative. Pour cette raison, l'école catholique, accueillant volontiers la collaboration des parents, considère aussi comme un élément essentiel de sa mission un service structuré de *formation permanente offert aux familles*, pour les soutenir dans leur tâche éducative et pour promouvoir une cohérence toujours plus étroite entre les valeurs proposées par l'école et celles proposées en famille.

49. Les associations et les groupes d'inspiration chrétienne qui réunissent les parents des écoles catholiques forment un autre pont entre la communauté éducative et la réalité environnante. Ces associations et ces groupes peuvent renforcer le lien de réciprocité entre école et société, en maintenant la communauté éducative ouverte à la communauté sociale la plus large et, en même temps, en développant une action de sensibilisation de la société et de ses institutions par rapport à la présence et à l'action de l'école catholique sur le terrain.

50. De même, sur le plan ecclésial, la communion vécue à l'intérieur de l'école catholique peut et doit s'ouvrir à un échange enrichissant dans une communion plus large avec la paroisse, le diocèse, les mouvements ecclésiaux et l'Église universelle. Ceci implique que les laïcs (éducateurs

⁵⁴ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata*, n. 25 : AAS 88 (1996), 398.

⁵⁵ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Les personnes consacrées et leur mission dans l'école*, n. 12.

et parents) et les personnes consacrées appartenant à la communauté éducative prennent part d'une manière significative, même en dehors des murs de l'école catholique, à la vie de l'Église locale. Les membres du clergé diocésain et les laïcs de la communauté chrétienne locale, qui n'ont pas toujours une juste connaissance de l'école catholique, doivent la redécouvrir comme *école de la communauté chrétienne*, une vivante expression de la même Église du Christ à laquelle ils appartiennent.

51. La dimension ecclésiale de la communauté éducative de l'école catholique, si elle est vécue authentiquement et profondément, ne peut se limiter au rapport avec la communauté chrétienne locale. Presque par extension naturelle, elle tend à s'ouvrir aux horizons de l'Église universelle. Dans cette perspective, la dimension internationale de nombreuses familles religieuses offre aux personnes consacrées la richesse de la communion avec ceux qui partagent la même mission dans les régions du monde les plus diverses. En même temps, elle offre le témoignage de la force vive d'un charisme qui unit au-delà des différences. Les laïcs aussi (éducateurs et parents) qui, dans le respect de leur état de vie, partagent la mission éducative de ces charismes, peuvent et doivent eux-aussi prendre part à la richesse de cette communion dans l'Église universelle, par exemple à l'occasion de formations et de rencontres de niveau régional ou mondial.

52. L'école catholique se présente ainsi comme une communauté éducative dans laquelle la communion ecclésiale et missionnaire mûrit en profondeur et grandit en extension. Elle peut être le lieu où se vit une communion qui devient un témoignage efficace de la présence du Christ, vivant dans la communauté éducative réunie en son nom (cf. *Mt* 18, 20) et qui, précisément pour cela, ouvre à une compréhension plus profonde de la réalité et à un engagement plus convaincu au renouvellement du monde. En effet, « si nous pensons et si nous vivons dans la communion avec le Christ, alors nos yeux s'ouvriront »⁵⁶, et nous comprendrons que « c'est seulement de Dieu que vient la véritable révolution, le changement décisif du monde »⁵⁷.

53. La communion vécue dans la communauté éducative, animée et soutenue par les laïcs et les personnes consacrées pleinement unis dans la même mission, fait de l'école catholique un milieu communautaire imprégné par l'esprit de l'Évangile. Ce milieu communautaire se veut un lieu privilégié pour la formation des jeunes générations à la construction d'un monde fondé sur le dialogue et la recherche de la communion, plus que sur la confrontation ; sur la mise en commun des différences, plus que sur leur opposition. De cette manière, l'école catholique, en s'inspirant pour son projet éducatif de la *communio ecclésiale* et de la *civilisation de l'amour*, peut contribuer de manière notable à éclairer les esprits de beaucoup, alors « surgiront des hommes vraiment nouveaux, artisans de l'humanité nouvelle »⁵⁸.

CONCLUSION

54. « Dans un monde où le premier défi, le plus provocant et le plus lourd de conséquences est le défi culturel »⁵⁹, l'école catholique est consciente des lourdes tâches qu'elle est appelée à affronter et conserve la plus grande importance dans les circonstances présentes.

55. *Quand elle est animée par des personnes laïques et consacrées qui vivent dans une véritable unité la même mission éducative, l'école catholique montre le visage d'une communauté qui tend vers une communion toujours plus profonde. Cette communion sait se faire accueillante aux*

⁵⁶ BENOÎT XVI, Homélie au cours de la célébration eucharistique à Marienfeld (21 août 2005) : *AAS* 97 (2005), 892.

⁵⁷ BENOÎT XVI, Homélie de la veillée de prière à Marienfeld (20 août 2005) : *AAS* 97 (2005), 885.

⁵⁸ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 30 : *AAS* 58 (1966), 1050.

⁵⁹ JEAN-PAUL II, Discours aux parents, aux étudiants et aux enseignants des écoles catholiques (23 novembre 1991), n. 6 : *AAS* 84 (1992), 1136.

personnes en croissance, leur faisant expérimenter, par la sollicitude maternelle de l'Église, que Dieu porte dans son cœur la vie de chacun de ses fils. Elle sait impliquer les jeunes dans une expérience de formation globale, pour orienter et accompagner, à la lumière de la Bonne Nouvelle, la recherche de sens qu'ils vivent, sous des formes inédites et souvent sinueuses, mais avec une urgence inquiétante. Une communion, enfin, qui, se fondant sur le Christ, le reconnaît et l'annonce à tous et à chacun, comme l'unique et vrai Maître (cf. Mt 23, 8).

56. En adressant ce présent document à tous ceux qui vivent la mission éducative dans l'Église, nous confions à la Vierge Marie, mère et éducatrice du Christ et des hommes, toutes les écoles catholiques, afin que, comme les serviteurs aux noces de Cana, elles suivent docilement son invitation aimante : « Faites tout ce qu'il vous dira » (*Jn* 2, 5) et soient ainsi, avec toute l'Église, « la maison et l'école de la communion »⁶⁰ pour les hommes de notre temps.

Au cours de l'audience accordée au Préfet soussigné, le Saint-Père a approuvé le présent document et il en a autorisé la publication.

Rome, le 8 septembre 2007, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

ZENON Card. GROCHOLEWSKI
Préfet

Mgr Angelo Vincenzo Zani
Sous-Secrétaire

⁶⁰ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, n. 43 : *AAS* 93 (2001), 296.